

Voile des gosses : à quoi sert « la » charte ? Bergé désavouée par Macron est menacée de mort !

écrit par Christine Tasin | 20 janvier 2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DES DEPUTÉS AURORE BERGÉ ET JEAN-BAPTISTE MOREAU

Projet de loi confortant les principes républicains : La République doit protéger tous ses enfants.

Depuis plusieurs heures, nous assistons à un emballement médiatique disproportionné suite au dépôt de plusieurs amendements sur le projet de loi visant à conforter nos principes républicains.

Notre objectif était simple : garantir que notre République protège tous ses enfants, et notamment ses filles, dont trop d'entre elles voient leur avenir entravé par un islamisme qui progresse dans notre pays.

Le projet de loi est essentiel pour affirmer nos principes et valeurs et rappeler ce qui est acceptable ou non dans notre République. C'est dans sa droite ligne que nous avons déposé des amendements afin d'interdire que les petites filles soient obligées dès leur plus jeune âge de porter le voile. Qui peut l'accepter pour une enfant de 3 ou 7 ans ? Quel est son avenir ? A quelles activités aura-t-elle accès ? Sera-t-elle libre à l'adolescence de choisir ses amis, ses fréquentations ? Notre projet politique est celui de l'émancipation, pas celui de la soumission.

Nos amendements n'ont jamais visé à défier quelque autorité que ce soit mais à faire notre travail de parlementaires. On ne peut pas éternellement nous enfermer dans deux cases indépassables : le godillot qui se tait et vote, le frondeur qui affirme des convictions et s'oppose. On peut être loyaux et porter des convictions. C'est ce que nous avons fait et continuerons à faire.

Nous savions qu'il y avait un risque que nos amendements ne puissent être examinés. Ce sera le cas puisqu'ils ont été déclarés irrecevables par la commission spéciale car sans rapport direct légistique avec le projet de loi. Mais ce débat a existé avec légitimité dans l'opinion publique et nous sommes fiers de l'avoir porté. Nous continuerons de le faire tant il nous semble essentiel que la République soit partout et pour tous au rendez vous.

Que de bruit pour rien ! Des réunions, des palabres, des

négociations, des portes claquées, des bruits de couloir, des chantages, des menaces... le ban et l'arrière-ban de nos politiques en réunion, Macron et Darmanin mouillant la chemise... tout ça pour aboutir à un texte qui ne parle à aucun moment de notre Constitution et de nos valeurs...

<https://resistancerepublicaine.com/2021/01/19/charte-de-lislam-de-france-macron-nous-roule-dans-la-farine-les-musulmans-pavoisent/>

Vous n'aviez pas compris, vous, que, une fois que la Charte serait signée, il n'y aurait plus de séparatisme, plus de menaces, plus de récriminations, plus d'attentat, même, et que l'islam se fondrait dans notre pays comme le christianisme ou le judaïsme, vous ? Enfin c'est ce qu'ils disaient...

Patatras ! Le jour même de la signature de ce qui était présenté comme une espèce de traité de paix -et d'amour-... Aurore Bergé était traînée dans la boue et menacée de mort. Pourquoi ? Parce qu'elle voulait interdire le voile des fillettes, dont on ne peut pas dire en effet qu'elles ont choisi librement ce symbole de soumission, de discrimination, les pauvres gosses... Quel avenir pour ces petites filles enfermées dès le premier âge dans une condition inhumaine ? Pas un mot de la gauche, des insoumis notamment sur le sujet... Les gamines ils s'en tapent le coquillard ! Par contre les émois d'une Obono, ça coco, ça mérite de faire le buzz !

https://www.lexpress.fr/actualite/politique/aurore-berge-je-do-ute-de-l-avenir-d-une-petite-fille-de-4-ans-voilee_2143025.html

<https://www.lefigaro.fr/politique/aurore-berge-on-ne-peut-pas-etre-feministe-a-geometrie-variable-20210119>

Alors, des musulmans qui considèrent que personne n'a le droit d'interdire une pratique ordonnée par le chamelier

pédophile il y a 1400 ans décide d'imposer par la menace, par la terreur, par la décapitation la loi musulmane. Elle est où leur charte menteuse ? Elle sert à quoi leur charte ?

La loi musulmane ? Le voile en fait partie : ils ont décidé de l'imposer aujourd'hui à leurs filles, aujourd'hui à nombre des nôtres qui ont la malchance de vivre en territoire islamisé, et demain à toutes les filles de France et de Navarre. Parce que des lâches, des dhimmis, des vendus comme Macron reculent et refusent d'imposer la loi de la République aux musulmans.

Il n'a pas fallu 2 jours pour que les Macroniens retirent l'amendement par qui le scandale arrive... et abandonnent à leur triste sort des millions de gamines...

Une honte absolue. Honte à Macron, honte à la Macronie, honte aux journalistes qui se gardent bien de faire le buzz, honte à la « gauche » si ardente à défendre l'écriture inclusive, la disparition du mot « mademoiselle » mais se fiche, dans un mépris raciste, de l'existence des petites musulmanes et de la vie qui les attend. Ils se fichent bien de savoir quelle femme, quelle mère peut devenir une petite musulmane qui, dès le berceau, tête l'islam et ses interdits et prescriptions réservés aux seules femmes. Sans doute en fait que la gauche n'a pas envie que ces femmes s'émancipent, il faut qu'elles restent musulmanes, soumises... pour avoir des raisons de se dire victimes, persécutées et voter pour la gauche dégénérée.

Ah ! Comme l'islam leur fait peur ! Ah ! Comme ils ont peur que l'on parle dans les chaumières de ce qui fâche ! Ah ! Comme ils ont peur que les Français, au gré des débats, ne finissent par ouvrir les yeux et par oser dire tout haut que l'islam est incompatible avec la République, avec la France ! C'est tellement plus facile d'enfumer les Français avec des discours, de pseudo-analyses, des **palabres sur le**

petit écran...

Il est tellement plus facile et lâche de verser nos millions pour l'islam, pour les imams, d'organiser des semblants de réunions, de conférences, avec les auto-proclamés « responsables » de l'islam, bien qu'il n'y ait pas de clergé en islam !

Nous avions prévu ce qui s'est passé, LREM vent debout contre l'amendement proposé par Aurore Bergé et Jean-Baptiste Moreau a donc eu sa peau. Amendement hors sujet... ah ! ah! ah! Pas de rapport entre le séparatisme, entre le respect de la République, entre l'islam, entre la laïcité et le voile des gamines ? Pas de rapport avec la République qui interdit la discrimination entre hommes et femmes ?

L'ordure Macron a signé une fois de plus ce forfait, cet énième forfait, cette énième trahison de la République, de notre Constitution, de la France. Salaud !

Le Communiqué de presse ci-dessous est parfait. Aurore Bergé est une ennemie politique mais, sur le coup, on la soutient, à Résistance républicaine, car son combat, sincère ou pas, est juste.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
DES DÉPUTÉS AURORE BERGÉ ET JEAN-BAPTISTE MOREAU

Projet de loi confortant les principes républicains :
La République doit protéger tous ses enfants.

Depuis plusieurs heures, nous assistons à un emballement médiatique disproportionné suite au dépôt de plusieurs amendements sur le projet de loi visant à conforter nos principes républicains.

Notre objectif était simple : garantir que notre République protège tous ses enfants, et notamment ses filles, dont trop d'entre elles voient leur avenir entravé par un islamisme qui progresse dans notre pays.

Le projet de loi est essentiel pour affirmer nos principes et valeurs et rappeler ce qui est acceptable ou non dans notre République. C'est dans sa droite ligne que nous avons déposé des amendements afin d'intérioriser que les petites filles soient obligées dès leur plus jeune âge de porter le voile. Qui peut l'accepter pour une enfant de 3 ou 7 ans ? Quel est son avenir ? À quelles activités sera-t-elle soumise ? Sera-t-elle libre à l'adolescence de choisir ses amis, ses fréquentations ? Notre projet politique est celui de l'émancipation, pas celui de la soumission.

Nos amendements n'ont jamais visé à déléguer quelque autorité que ce soit mais à faire notre travail de parlementaires. On ne peut pas simultanément nous enlever dans deux cases indissociables : le gâchis qui se fait et note, le frondeur qui affirme des convictions et s'oppose. On peut être loyal et porter des convictions. C'est ce que nous avons fait et continuerons à faire.

Nous savions qu'il y avait un risque que nos amendements ne puissent être examinés. Ce sera le cas puisqu'ils ont été déclarés recevables par la commission spéciale car sans rapport direct légal avec le projet de loi. Mais ce débat a existé avec légitimité dans l'opinion publique et nous sommes fiers de l'avoir porté. Nous continuerons de le faire tant il nous semble essentiel que la République soit partout et pour tous au rendez-vous.

Y aura-t-il enquête ? Un Dupont-Moretti va-t-il donner des ordres pour que les menaces de mort ne soient pas classées sans suite ?

j'ai un doute... Il ne faut surtout pas éclabousser l'islam... pour avoir la paix, mais aussi et surtout pour avoir les voix musulmanes, qui représentent à présent une bonne partie des 48 millions d'inscrits sur les listes électorales... sans doute au moins un quart. Un quart de la population « faiseur de roi »... La gestion calamiteuse de Macron de la crise

Covid, ses trahisons multiples font que sa réélection n'est pas assurée même si pour le moment on est dans le flou pour connaître son éventuel rival, mais la réserve de voix musulmane ne peut être négligées, ils louchent tous dessus, de Macron à Mélenchon en passant par Marine qui se dit contente de la Charte. Pfff !

<https://www.fdesouche.com/2021/01/19/aurore-berge-jai-passe-le-week-end-a-recevoir-des-menaces-de-mort-itw-sur-amendements-contre-le-voile-islamique-pour-les-petites-filles/>